

**Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de l'APR-UQAM  
tenue le mercredi 8 septembre 2010, à 10 h 15, à la salle V-6215  
du pavillon Sainte-Catherine de l'UQAM**

Présences : Renée Legris  
Robert V. Anderson  
Philippe Barbaud  
Denis Bertrand  
Roch Meynard

Le président désigné, Philippe Barbaud, ouvre la réunion en souhaitant une cordiale bienvenue à Renée Legris et en la remerciant pour son dévouement.

**Ordre du jour**

1. Adoption de l'ordre du jour ;
2. Adoption du dernier procès-verbal ;
3. Affaires en découlant ;
4. Suivi de l'assemblée générale ;
5. Informations diverses et suivi de dossiers :
  - a. Dépôts des archives ;
  - b. Protocole : résumé de la rencontre avec Josée Dumoulin ;
  - c. Tel-Aide et La Personnelle ;
  - d. Fondation UQAM ;
6. Mise à jour des documents APR-03a et APR-03b pour l'année 2010-2011 ;
7. Membership de l'association à CURAC pour l'année 2010-2011 ;
8. Projets d'activités régulières et spéciales (20<sup>e</sup> anniversaire) ;
9. Le *Bulletin* ;
10. Photo d'archive ;
11. Varia.

**1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur proposition de Denis Bertrand, appuyé par Robert Anderson, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

**2 ADOPTION DU DERNIER PROCÈS-VERBAL**

Sur proposition de Denis Bertrand, appuyé par Roch Meynard, le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 21 avril 2010 est adopté à l'unanimité.

**3 AFFAIRES EN DÉCOULANT**

Aucune intervention ne se rapporte à ce point.

#### **4 SUIVI DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

Les membres du conseil d'administration ont reçu par Internet le 8 juillet dernier le projet de procès-verbal de la réunion statutaire du 18 mai 2010 tel que rédigé par le secrétaire, Yvon Pépin.

Les membres commentent brièvement la légère diminution de l'assistance à cette réunion.

Philippe Barbaud attire l'attention sur le débat qui a entouré le point relatif au protocole. Il insiste notamment sur le fait qu'une proposition de *statu quo* applicable à l'usage actuel (laissé à l'arbitraire de chaque professeur retraité) du titre de *professeur honoraire* n'a pas reçu l'agrément des membres de l'assemblée, n'ayant même pas été dûment appuyée pour délibération. Il en conclut que les démarches entreprises pour régulariser ou normer l'emploi de ce titre à l'UQAM doivent être poursuivies.

#### **5 INFORMATIONS DIVERSES ET SUIVI DE DOSSIERS :**

##### **5.1 ARCHIVES**

Le président fait état de ce que ce dossier est définitivement complété avec la signature du contrat avec l'UQAM, intervenue au début de l'été. L'original de ce contrat doit lui être remis après la réunion.

##### **5.2 PROTOCOLE : RÉSUMÉ DE LA RENCONTRE AVEC JOSÉE DUMOULIN**

Philippe Barbaud informe les membres présents que le vice-recteur Lavoie a finalement donné suite aux démarches déjà entreprises en confiant à la nouvelle directrice de la Gestion des ressources humaines de l'UQAM le mandat de s'enquérir des représentations de l'APR-UQAM en ce qui a trait à une révision de certaines clauses du Protocole. Une rencontre a eu lieu le 22 juin dernier, qui a duré près d'une heure et demie. L'exposé des points sujets à discussion a repris les grandes lignes de celui d'une précédente rencontre avec le vice-recteur Lavoie. Philippe Barbaud a pris l'initiative d'insister sur le point relatif à l'usage arbitraire du titre de "professeur honoraire" qui caractérise la situation actuelle. Mme Dumoulin s'est dite ouverte à un approfondissement de la question. Une meilleure connaissance de la situation de fait doit être documentée avec le concours indispensable de l'UQAM, en mettant à contribution, par exemple, le BRI. Certaines autres situations, parfois irritantes pour les professeurs retraités, ont été invoquées et des suggestions pour y remédier ont été faites par notre président. Mme Dumoulin, à son tour, aborde la délicate situation des fonds de recherche (fonds C) qui dorment durant plusieurs années sans être totalement épuisés par leur détenteur. Vis-à-vis des inspecteurs financiers du ministère, cela soulève un problème qu'il faut régler puisque l'université ne peut disposer de ces fonds en aucune manière. La rencontre se conclut sur une volonté partagée de poursuivre le dialogue.

Comme suite à ce compte-rendu, Robert Anderson relate un problème de bureau confisqué par un département comme conséquence de la création d'une nouvelle chaire dans ce département. Denis Bertrand estime qu'une partie du problème réside dans la décentralisation de la gestion des ressources matérielles au niveau des facultés.

Roch Meynard estime pour sa part que peu de retraités sont encore actifs au point de monopoliser un bureau. Il s'agit d'évaluer la portée de ce qui demeure un privilège assez incompatible avec les besoins en espaces de l'université. Il suggère de s'informer auprès de nos membres.

Les membres du conseil s'entendent pour qu'une enquête soit entreprise auprès de nos membres afin de déterminer combien d'entre eux sont encore professionnellement actifs. Il importe d'y voir clair afin de mieux étayer nos représentations auprès des instances universitaires. Denis Bertrand suggère d'élargir les types d'activités prises en compte dans ce sondage. Philippe Barbaud et Roch Meynard se portent volontaires pour élaborer un projet de questionnaire.

### 5.3 *TEL-AIDE ET LA PERSONNELLE*

Les membres du conseil approuvent l'idée de diffuser sur Internet auprès de nos membres les requêtes et informations fournies par ces deux organismes qui sont susceptibles de les intéresser. Le président fournira à notre webmestre la documentation pertinente qu'il a déjà reçue.

### 5.4 *FONDATION UQAM*

Philippe Barbaud informe les membres du conseil qu'il a donné suite à la résolution de l'assemblée générale à l'effet que trois bourses différentes seront accordées exceptionnellement cette année pour souligner le 20<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de notre association. Une confirmation écrite des changements apportés a été effectivement envoyée par courriel au président par le service autorisé de la Fondation UQAM.

## 6 **MISE À JOUR DES DOCUMENTS APR-03A ET APR-03B POUR L'ANNÉE 2010-2011**

Le registraire-trésorier, Roch Meynard, dépose en séance plusieurs documents, dont le 03a contenant les coordonnées des membres du conseil et le calendrier des réunions, ainsi que le document 03b faisant état de la répartition des tâches. La délégation à la réunion statutaire de la FRUQ sera composée de Denis Bertrand, Yvon Pépin et Robert Anderson.

Durant l'absence du président Philippe Barbaud entre le 15 octobre et le 1<sup>er</sup> décembre, l'intérim sera assumé par Denis Bertrand.

Les membres conviennent d'ajouter à la liste des tâches récurrentes celle de membre du comité d'évaluation des dossiers de candidats aux bourses de l'APR-UQAM. Robert Anderson accepte de remplir cette tâche à nouveau et de confier à Yvon Pépin le même mandat sous réserve de son approbation ultérieure.

Les membres du conseil conviennent de réitérer auprès de la présidente de l'APRÈS-L'UQAM, Francine David, la responsabilité de trouver parmi ses membres le représentant commun au CRAC.

## **7 Membership de l'association à CURAC pour l'année 2010-2011**

Roch Meynard fait un court exposé sur les raisons pour lesquelles notre association devrait payer sa cotisation à CURAC/ARUCC (College and University Retiree Association of Canada/Associations de retraités des universités et collèges du Canada). S'ensuit la résolution suivante :

Sur proposition de Roch Meynard, appuyé par Denis Bertrand, il est résolu à l'unanimité d'adhérer à CURAC/ARUCC pour l'année 2010-2011, et d'en assumer les frais de cotisation. Roch Meynard sera le délégué de l'APR-UQAM à cette association.

## **8 PROJETS D'ACTIVITÉS RÉGULIÈRES ET SPÉCIALES (20<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE)**

Comme convenu à une réunion antérieure, les événements destinés à souligner le 20<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de notre association resteront dans des limites modestes et raisonnables. La principale activité régulière du trimestre d'automne sera la rencontre-resto mensuelle à date et lieu fixes, en l'occurrence le 22 septembre, le 20 octobre et le 17 novembre prochains, au *Pèlerin-Magellan* de la rue Ontario. L'**APRvite** du 10 septembre (n<sup>o</sup> 36) en fera l'annonce officielle auprès de nos membres grâce à la diligente efficacité de notre archiviste-trésorier. Le président confectionnera un rappel à diffuser sur Internet quelques jours avant le premier resto.

En ce qui a trait à une activité spéciale, Philippe Barbaud présente un projet de journée retrouvailles centrée sur une conférence le matin suivie d'un repas-cocktail, et pouvant se dérouler au début de décembre. L'idée semble agréer aux membres avec sa proposition d'inviter le professeur Antoine Ouellette, de l'UQAM, à titre de conférencier invité, sur le thème *Musique, langage et oiseaux*. Le président estime qu'il s'agit d'une excellente occasion de faire connaître aux professeurs retraités quelques-uns des jeunes professeurs qui assurent la relève de l'UQAM avec brio. En outre, le sujet est intellectuellement porteur et susceptible d'emporter l'adhésion de nombreux membres par la « neutralité » du sujet. Renée Legris propose de rendre cette conférence ouverte à un public élargi, et de s'enquérir de la possibilité de tenir cet événement dans une salle de la Grande Bibliothèque nationale du

Québec. Les membres entérinent ces suggestions. Le président entreprendra les démarches requises pour leur exécution avec la collaboration de Renée Legris.

9 **LE BULLETIN**

Le problème que pose la succession de Monique Lemieux se pose toujours. Un échange s'ensuit. Le président fera des démarches auprès de certaines personnes. Il propose d'assumer l'intérim du premier numéro à paraître fin octobre, quitte à sortir une édition allégée. L'objectif demeure de sortir quatre numéros.

10 **PHOTO D'ARCHIVE**

La séance est remise à plus tard, lorsque le conseil sera au complet.

11 **VARIA**

Aucun point en discussion n'est à signaler.

L'ordre du jour étant épuisé, la fin de la réunion intervient à 12 h.

Philippe Barbaud, secrétaire par intérim